

ARTICLE

Triche et signalement sur Strava : analyse des stratégies discursives et des positionnements énonciatifs à l'œuvre dans le contrôle de la performance sportive

Jade Petrault¹, Julien Longhi^{2,*}, Carine Duteil³, et Arnaud Richard⁴

¹ RiRRa 21, Université Paul Valéry Montpellier 3, Montpellier, France

² AGORA et IDHN, CY Cergy Paris université/IUF, Cergy-Pontoise/Paris, France

³ CeReS, Université de Limoges, Limoges, France

⁴ BABEL, Université de Toulon, Toulon, France

Reçu le 23 avril 2021, Accepté le 15 décembre 2022

Résumé – Strava, application mobile et réseau social sportif, est dédiée à l'entraînement des coureurs à pied et des cyclistes. Mais Strava est aussi un réseau où l'on peut partager ses courses et entraînements, se comparer aux autres membres, réagir à leurs performances en délivrant des kudos (félicitations / coups de pouce), laisser des commentaires. La meilleure façon de comparer ses performances est de concourir sur des segments (portions de route ou de sentier créées par des membres et validées par l'application). En l'absence d'un regard tiers, des organisateurs de courses ou du public notamment, des phénomènes de triche apparaissent, ce qui peut provoquer un sentiment de méfiance. Ce sentiment conduit même des sportifs à suspecter, signaler ou dénoncer aux autres des cas de tricherie. Notre étude s'articule autour de deux approches complémentaires, l'une pragmatique et l'autre relevant de l'analyse sémantique du discours. Nous nous intéressons aux actes de langage réperables dans les énoncés dénonciateurs, de manière directe ou indirecte, et tout particulièrement à l'intentionnalité des énonciateurs. Cette analyse nous conduit également à étudier l'ethos, autrement dit l'image que l'énonciateur souhaite donner et renvoie de lui-même à travers sa prise de parole (figures de justicier, de dénonciateur, de moralisateur ou de nettoyeur).

Mots clés : sémantique du discours, pragmatique, actes de langage, ethos, intentionnalité

Abstract - Cheating and reporting on Strava: analysis of discursive strategies and enunciative positionings at work in the control of sports performance. Strava, a mobile application and sports social network, is dedicated to the training of runners and cyclists. But Strava is also a network where one can share one's runs and training, compare oneself to other members, react to their performances by giving kudos (congratulations/likes given by the contacts), and leave comments. The best way to compare your performances is to compete on segments, *i.e.* portions of road or trail created by members and validated by the application. In the absence of a third party, such as race organizers or the public, cheating phenomena appear, which can cause a feeling of distrust between members. This feeling even leads athletes to suspect, report or denounce suspected cheating to others. Our study is based on two complementary approaches, one pragmatic and the other based on the semantic analysis of discourse. We are interested in the language acts that can be identified in the denunciatory statements, either directly or indirectly, and particularly in the intentionality of the enunciators. This analysis also leads us to study the dimension of ethos, in other words, the image that the enunciator wishes to give and send back of himself in his speech: vigilante, denouncer, moralizer or cleaner.

Keywords: discourse semantics, pragmatics, speech acts, ethos, intentionality

*Auteur correspondant : julien.longhi@cyu.fr

1 Introduction

Cette contribution s'intéresse à l'application mobile et réseau social de sport Strava, principalement utilisée par les coureurs à pied et les cyclistes. Créée en 2009, elle rassemble aujourd'hui plus de 50 millions d'utilisateurs du monde entier, appelés «stravistes». Outre le suivi et l'analyse des performances individuelles, Strava offre la possibilité de partager ses sorties et ainsi de se comparer aux autres membres. Or, pour [Dagiral, Licoppe, Martin, & Pharabod \(2019, en ligne\)](#), «malgré une forte croissance du marché des trackers du côté des sports individuels, il semble qu'il existe encore peu de travaux sur les usages personnels des outils de self-tracking par les amateurs de sport (course à pied, cyclisme...)». Pourtant, ces sportifs se prêtent au jeu, dans le but de recevoir des récompenses virtuelles. Pour obtenir un «KOM» ou un «QOM» (*King* ou *Queen of the Mountain*) ou un «CR» (Record de Course), ils doivent réaliser le meilleur temps sur un segment. Les segments «[...] sont des portions de route ou de sentier créées et éditées par les membres, où les athlètes peuvent concourir pour du temps¹». Pour [Zouinar \(2019\)](#), «divers procédés incitatifs sont mis en œuvre par les concepteurs pour motiver les utilisateurs à s'engager dans cette comparaison, par exemple en leur suggérant de lancer un défi». Cette course aux segments, qui se convertit en une compétition acharnée entre les utilisateurs, pousse certains à enfreindre les règles établies par l'application, qui régulent les pratiques de la communauté. Ces règles sont à la fois celles de l'application, et auxquelles les utilisateurs doivent se conformer, mais aussi celles qui sont mises en place de manière plus informelle ou tacite dans la communauté, comme l'illustre un billet de blog publié sur u-trail.com et intitulé «Les règles de politesse sur Strava²». Dans ces cas, la dimension pragmatique des discours en ligne est donc fondamentale, puisqu'elle permet la réalisation d'actes de langage ([Austin, 1970](#) ; [Searle, 1972](#)) qui ont des effets sur les utilisateurs de l'application.

En l'absence de juge ou d'arbitre, des phénomènes de triche surviennent: tandis que des coureurs à pied enregistrent leur course à vélo, des cyclistes utilisent des moyens de locomotion motorisés. La triche donne naissance à un sentiment de méfiance chez certains membres, qui suspectent, signalent ou dénoncent des cas de tricherie aux autres. Un vif débat émerge bien au-delà du réseau social, sur d'autres plateformes en ligne.

Notre objectif est d'étudier la mise en mots de la triche (et des acteurs de la triche) et les différentes stratégies discursives à l'œuvre dans le contrôle de la performance sportive: cela nous permet de cibler la nomination de la triche, c'est-à-dire «l'acte par lequel un sujet nomme en discours, autrement dit catégorise un référent en l'insérant dans une classe d'objets identifiée dans le lexique, à moins

qu'il ne veuille innover avec un néologisme» ([Détrie, Siblot & Vérine, 2001](#) ; 205). Nous nous intéressons de près aux espaces numériques qui gravitent autour de Strava et qui hébergent des discours sportifs. À terme, nous montrerons comment les phénomènes de triche et de signalement étendent le contrôle de la performance sportive individuelle au contrôle de la performance d'autrui. L'objectif, en croisant les discours à propos de la mesure de la performance sportive et les formes de nomination de la triche, est d'explorer les pratiques discursives en ligne de la communauté des stravistes, afin de dégager, de manière exploratoire pour l'instant, des tendances dans la perception de la performance et de la triche, et d'identifier différents profils discursifs qui structurent l'espace numérique dans le contexte du sport amateur.

2 Corpus et données

Nous nous appuyons sur un corpus hétérogène ([Longhi, 2018, 2020](#)) de données (47 370 mots) extraites de blogs, de forums, de réseaux sociaux et de sites dédiés au sport. Ces données sont d'une part, des publications (*posts* sur Facebook, tweets sur Twitter), des articles divers, d'actualité sportive, relatifs au matériel technique, et d'autre part, des commentaires³.

Pour constituer ce corpus, nous avons d'abord lancé une série de recherches par mots clés (le terme «Strava» accompagné des lemmes «tricher» ou «doper», «suspecter», «signaler» etc.) sur le moteur de recherche Google et les réseaux sociaux Facebook et Twitter – plus particulièrement au sein de pages et groupes publics ou privés regroupant de potentiels utilisateurs de Strava.

Nous avons ensuite procédé à une collecte manuelle ou outillée (scraping) des données rencontrées, compatibles avec notre objet d'étude. Sur les réseaux sociaux, nous avons sélectionné des publications et commentaires issus de la page Facebook personnelle de l'athlète Manon Genêt, du groupe Facebook privé «Strava France» et des pages Twitter et Facebook «Dans la Musette». Sur Google, les données moissonnées sont extraites:

- de forums dédiés au cyclisme, à la course à pied ou aux nouvelles technologies: [velo101.com](#), [jeuxvideo.com](#), [velotaf.com](#), [vo2cycling.fr](#), [velovert.com](#), [forum.courseapied.net](#), [kikourou.net](#), [onelinetri.com](#), [b-m-b.be](#), [forum.velo-club.net](#) ;
- de blogs personnels ou collectifs de cyclistes, de coureurs: [velo-scoop.blogspot.com](#), [surdeuxroues.org](#), [lenerddelacourse.wordpress.com](#), [attrapemoisitupeux.com](#), [bikinvalais.ch](#), [cycloblog.fr](#) ;
- de sites spécialisés relatifs au sport et à son actualité, au matériel sportif, aux technologies: [u-trail.com](#), [matosvelo.fr](#), [journaldugeek.com](#), [fr.runningheroes.com](#), [lequipe.fr](#).

¹ Définition des segments empruntée à l'article du support de Strava «Les Segments Strava», <https://support.strava.com/hc/fr/articles/216918167>, mis à jour le 20 mai 2020.

² <https://www2.u-trail.com/les-regles-de-politesse-sur-strava/>.

³ Tous les commentaires et les extraits de publications cités seront reproduits fidèlement sans correction orthographique de notre part.

Tableau 1. Spécificités du corpus (nature et quantité de textes).

	Nombre d'articles/de publications	Nombre de commentaires	Nombre de mots
1. Réseaux sociaux	7	415	7987
2. Forums	0	339	19 460
3. Blogs	5	30	5889
4. Sites spécialisés	5	350	14 034
Total	17	1134	47 370

En raison de la présence de pseudonymes (en particulier sur les forums) et de l'impossibilité d'accéder à la totalité des données personnelles (sur les profils privés Facebook et Twitter notamment), nous n'avons pu établir qu'une description limitée des profils de stravistes à l'origine de ces *posts* et commentaires en ligne. Quel que soit le type de support de publication (blog, forum, site spécialisé, réseau social), ce sont majoritairement des personnes de sexe masculin et de nationalité française qui publient sur ces espaces numériques (Tab. 1).

À quelques reprises également, nous faisons référence aux résultats d'un questionnaire que nous avons créé, adressé aux utilisateurs de Strava (315 réponses). Celui-ci les interroge aussi bien sur leurs pratiques et leurs usages de l'application, que sur leurs observations et positions à propos de la triche et des signalements.

Ce questionnaire se divise en cinq parties. La première vise à recueillir les informations générales suivantes : sexe, tranche d'âge, sports pratiqués (cyclisme, natation, course à pied), niveau de pratique (amateur, compétiteur, professionnel), nombre d'années d'utilisation de Strava.

La deuxième série d'interrogations a pour objectif d'observer les potentiels liens des utilisateurs de Strava avec d'autres communautés en ligne. Pour le dire autrement, nous avons cherché à déterminer si les utilisateurs partagent leurs sorties et performances Strava sur d'autres plateformes (et si oui, pour quelles raisons) ; s'ils participent ou non à des discussions autour de Strava sur des groupes Facebook ou des forums par exemple. La partie suivante les questionne sur leur usage d'autres applications sportives, les différences qu'ils ou elles observent entre ces dernières et Strava, ainsi que les raisons qui les poussent à les utiliser.

Le quatrième bloc de questions se rapporte à la triche sur Strava : les utilisateurs ont-ils déjà observé de la triche sur l'application ? Combien de fois ? L'ont-ils déjà signalée ou dénoncée ? Pourquoi, comment (sur Strava, sur les réseaux sociaux, sur les forums...) et combien de fois ? Ont-ils déjà succombé à la tentation de tricher sur Strava ? Si oui, pour quelles raisons ? Font-ils un rapprochement entre Strava et le dopage ? Notre questionnement s'est tourné en outre vers le rôle des utilisateurs, mais aussi celui de l'application elle-même pour modérer la triche ; sur la façon, enfin, dont les participants perçoivent les stravistes qui trichent mais également les personnes qui les dénoncent.

La dernière partie s'articule autour des valeurs du sport. Elle invite à lister les valeurs positives incarnées par le sport et les sportifs, comme les anti-valeurs ; à exposer la vision que les utilisateurs ont des personnes indignes des valeurs du sport par exemple.

Les enjeux de ce questionnaire sont doubles : nous permettre de mieux appréhender le corpus présenté précédemment ; compléter notre étude relative à la triche et aux signalements à partir d'un second jeu de données.

3 État de l'art et cadrage théorique

Notre contribution se positionne au carrefour de deux ancrages théoriques : la quantification de la performance sportive ; et l'analyse de l'ethos, c'est-à-dire la mise en scène de soi, en lien avec le sport, la tricherie, et les discours numériques sur les réseaux sociaux.

Sur la quantification de la performance sportive, la littérature scientifique distingue plusieurs possibilités pour les utilisateurs. Lupton (2014) énonce plusieurs moyens d'auto-suivi : le « Private self-tracking » (où l'utilisateur gère et maîtrise le suivi), le « Pushed self-tracking » dans lequel le suivi provient d'une instance extérieure, « Imposed self-tracking » (par exemple dans des pratiques éducatives), et enfin « Exploited self-tracking » (dans le cas où les données sont exploitées notamment à des fins commerciales). Concernant notre recherche, Sailors *et al.* (2017) pointent les difficultés inhérentes à l'usage de l'application Strava : « The temptation for cyclists and runners to exaggerate their performances has been recognized as an issue thanks to the proliferation of falsified Strava data. Athletes who use the GPS mobile map and website can track their progress along measured routes, and see how they rank against other Strava users in completing specific segments in the fastest time. Users logging the fastest time in a Strava-measured ascent receive Queen or King of the Mountain (QOM/KOM) status, which can be shared *via* their social media profiles ». Ce problème s'intègre plus largement à la question du Quantified self (QS), à laquelle Dagiral *et al.* (2019 ; 19–20) consacrent un « état des lieux des travaux de sciences sociales consacrés à l'automesure des individus », qui est résolument pluridisciplinaire puisqu'il « dépasse largement le cadre de la sociologie (qu'elle soit de la culture, des individus, des techniques, du sport ou de la santé) pour intégrer des études de « computer science », de « consumer research »,

d'Interaction Homme / machine, d'info-communication, de santé publique, etc.». Les auteurs pointent un paradoxe entre « les pratiques d'automesure accomplies à l'initiative des personnes [qui] incitent à découvrir et croiser plusieurs mesures » et la « distance des promesses du QS (telles que présentées dans la première partie de cet état des lieux) en tant qu'il peut s'agir de ne faire qu'utiliser un bracelet ou une application sans entrer dans une analyse poussée ni inscrite dans la durée, des données générées par le dispositif numérique ». Zouinar (2019 ; 6) explique que « l'enregistrement de données est au cœur des applications d'automesure puisque ce sont précisément ces données qui sont supposées rendre possible la connaissance de soi », et que « de nombreuses applications proposent des fonctionnalités de partage des données avec d'autres utilisateurs » qui « visent notamment à amener les individus à comparer leurs activités, leurs performances, et de façon plus générale leurs données, avec celles des autres » (p. 17). L'auteur liste plusieurs aspects de ces applications :

- « comparaison sociale au sens où cette comparaison est supposée pouvoir inciter les individus à modifier leurs conduites » (p. 17) ;
- partage des données « via d'autres réseaux sociaux, par exemple en affichant dans l'interface des liens vers Twitter ou Facebook » (p. 18).

Ce dernier point retient notre attention, puisque l'auteur montre qu'il soulève « des questions de présentation de soi » (le partage est souvent fonction de la qualité / quantité d'activité). Il y a donc un lien entre l'activité et la mise en scène de soi, c'est-à-dire l'ethos. Ruth Amossy (2010), spécialiste d'analyse du discours et d'argumentation, étudie la « présentation de soi » en questionnant les concepts d'ethos et d'identité verbale. Chauvin-Vileno (2002 : en ligne) explique que l'ethos « repose pour une part sur un savoir préalable des interlocuteurs sur la vie, le caractère, les actions du locuteur, et que ce savoir préalable confère ou non du poids au discours, conditionne la réception ». Mais l'auteur rappelle qu'Aristote met en relief « un autre type d'ethos construit non en dehors du logos mais dans et par le logos : « Il faut que cette confiance [inspirée par l'orateur] soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur » (Aristote cité par Maingueneau, 1999 : 77). En effet, chez Aristote, la preuve éthique consiste pour l'orateur à se montrer sous un jour favorable ; il doit chercher à plaire à son auditoire et doit chercher à transférer la confiance que l'auditoire lui accorde, sur le propos qu'il défend. C'est l'existence d'une morale commune (doxa) qui permet à l'orateur d'incarner dans son discours les vertus qui inspirent la confiance publique. Ici ce sont les valeurs partagées du sport, celles de l'esprit sportif, que le straviste doit incarner dans sa parole : « On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous inspirent confiance plus grande et plus prompte sur toutes les questions en général, et confiance entière sur celles qui ne comportent point de certitude, et laissent une place au doute. Mais il faut que cette confiance

soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur. [...] c'est le caractère qui, peut-on dire, constitue presque la plus efficace des preuves. » (Aristote, *Rhétorique* I, 1356a, [1932] : 76–77).

Dans la mesure où les corpus que nous analysons sont issus de plateformes numériques, c'est bien par l'effet de discours que se construit l'ethos, grâce à la présentation de soi. Si le concept d'ethos a été largement mobilisé dans la littérature scientifique sur des corpus de discours politiques, ou littéraires, ce concept n'a pas été mis en œuvre dans le contexte sportif (que ce soit amateur ou professionnel) dans le cadre de travaux en analyse du discours, ou en linguistique plus généralement. S'il existe des apports notamment en philosophie (par exemple, Loland & McNamee, 2000), nous analyserons plus particulièrement l'ethos à l'aune du contexte numérique, propre au corpus qui est le nôtre, en raison de la publication des discours étudiés sur des plateformes en ligne telles que les réseaux sociaux, forums, blogs ou sites. Ainsi, nous nous inscrivons dans la lignée de l'ouvrage collectif *Ethos numériques*, dirigé par Christelle Couleau, Oriane Deseilligny, & Pascale Hellégouarc'h (2016), qui expliquent dans leur « Présentation », que : « Face à l'impératif numérique – exister en ligne, se constituer un profil attractif, entretenir un réseau – chacun est confronté de manière très concrète aux enjeux de l'ethos. » Au sein de ces espaces numériques, se créent et se façonnent les identités des utilisateurs, qui usent de techniques diverses pour se mettre en scène. L'ethos discursif décrit par Aristote correspond aux « mœurs oratoires » de l'orateur, *i.e.* à l'image qu'il donne de lui à travers son discours, par la façon même dont il exerce son activité oratoire. Ici l'activité oratoire est numérique et contrainte par les usages en vigueur. L'ethos pré-discursif renvoie quant à lui, à la réputation de l'orateur, à ses actions passées, à ses « mœurs réelles » ; il précède ainsi l'activité oratoire de l'orateur et n'est pas construit par elle. Un tel ethos est à l'œuvre dans un système fondé sur l'*auctoritas*, celui que connaissent les Romains et dont témoigne l'un des arguments que Cicéron utilisait dans ses procès : « acquitez-le puisque c'est moi qui le demande ». Cet ethos renvoie aux tempéraments, aux mœurs et à toute la conduite de la vie (Cicéron, *L'orateur*, XXXVII, 128 : 45). Dans le corpus qui nous intéresse, on peut penser que l'ethos pré-discursif correspond à ce que l'on sait des utilisateurs, à la réputation qu'ils se sont faite, à leur statut de membre reconnu de la communauté, à leur statut social, etc. On pourrait alors supposer que seuls les membres autorisés à dénoncer le font, c'est-à-dire les membres qui ont déjà voix au chapitre sur la plateforme numérique. On peut ainsi penser que les anciens utilisateurs, plus aguerris et plus légitimes, sont ceux qui endossent la dénonciation. Or les résultats de notre questionnaire nous orientent différemment, comme nous allons l'observer dans la prochaine partie (Résultats).

4 Résultats : mise en mots de la triche et ethos discursif en ligne

Dans le questionnaire, sur les 315 réponses obtenues (76,2 % d'hommes ; 23,8 % de femmes) 57,8 % des

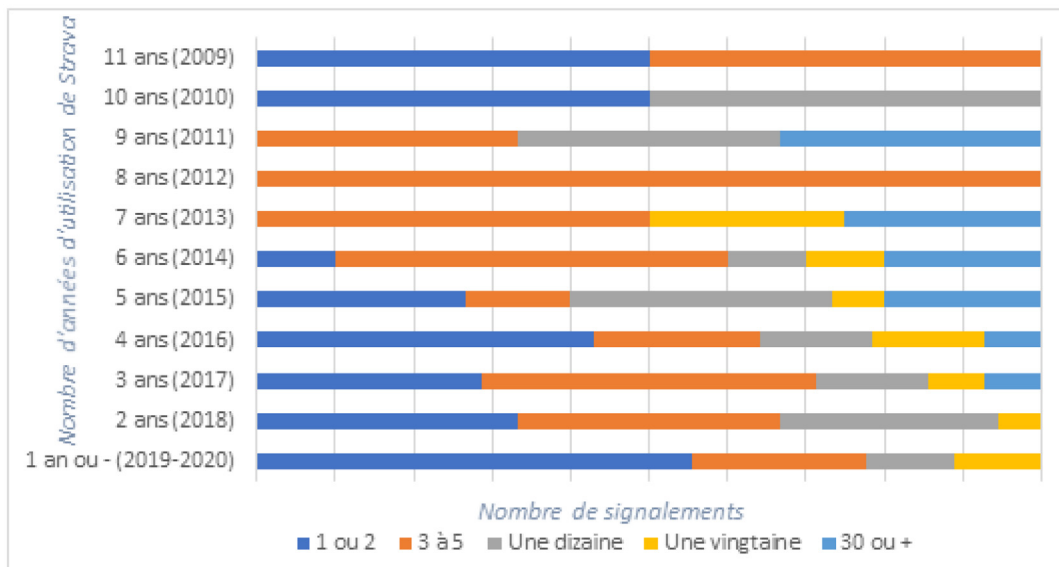


Fig. 1. Caractéristiques des répondants au questionnaire.

utilisateurs confirment avoir déjà observé de la triche sur le réseau social Strava. Presque la moitié des répondantes et répondants dit avoir dénoncé ou signalé aux autres ces cas de triche, et ce, selon diverses façons : 84 utilisateurs ont cliqué sur l'icône « signaler » de Strava (le signalement est anonyme) ; 29 ont commenté la publication de la personne concernée ; un a dénoncé la triche sur les réseaux sociaux et un autre a contacté personnellement l'utilisateur.

La figure 1 présente un aperçu du nombre de signalements en fonction du nombre d'années d'utilisation du réseau social, toujours parmi les répondantes et répondants de notre questionnaire. Ce schéma montre que les membres utilisant Strava depuis un grand nombre d'années, huit et onze ans par exemple, signalent moins que les utilisateurs plus récents. L'année 2013 semble lancer une nouvelle tendance avec l'apparition de la tranche « une vingtaine de signalements », présente jusqu'en 2020. Dans l'ensemble, au fil des onze ans d'existence de l'application, la majorité d'utilisateurs et d'utilisatrices signale trois à cinq fois les cas de triche rencontrés.

Pour aller plus loin que ces résultats généraux, procédons à présent à l'analyse du corpus. À l'aide du logiciel IRaMuteQ⁴, nous avons compté les occurrences de différents termes relatifs à notre sujet. À propos du lexique emprunté pour désigner la triche, nous constatons que le lemme « tricher » est employé 128 fois dans le corpus. Dans le classement des formes actives – où sont laissés de côté par exemple les conjonctions, les prépositions, les articles, les pronoms – ce mot apparaît en sixième position. À titre d'exemple, « Strava » est premier avec 390 occurrences ; « segment » deuxième, avec 227 et KOM troisième avec

202. D'autres termes sont adoptés comme « suspect », « fraude » et « anomalies », mais dans une moindre mesure, et parfois, avec des guillemets de modalisation et/ou précédés d'adjectifs, par exemple : « drôles "d'anomalies" » (Tab. 2).

Quelques occurrences, « bug » ou « erreur », indiquent des cas de triche « involontaire », liés à des problèmes techniques de synchronisation des données de la montre connectée vers Strava ou de dysfonctionnement du GPS. Par ailleurs, la triche accidentelle peut résulter d'une inattention de la part des utilisateurs. Un straviste confesse : « Un jour je suis monté dans une voiture sans éteindre mon trajet Strava... J'avais oublié... J'ai enregistré mon trajet en privé, avant de le supprimer parce que je ne voulais pas tricher ». En ce qui concerne l'ethos discursif des dénonciateurs, nous observons des profils qui vont du garant des valeurs du sport au justicier. En effet, en poursuivant notre analyse de la mise en mots de la triche, nous avons décelé des figures récurrentes qui s'érigent contre les tricheurs.

De plus, se dessine un parallèle entre la triche, la saleté et la maladie sur Strava, dans des commentaires et des réponses à notre questionnaire, tels que : « cette pourriture est un tricheur » ; « [...] les classements sont pollués [...] » ; « un segment course à pied pollué par un chrono vélo, c'est nul. » ; « De plus même, j'aime ce réseaux je ne veux pas le laisser gangrainer par la triche. » La tricherie salirait l'image idéale du sport, porteur de valeurs positives et associé au bien-être, à la santé. La pureté supposée du sport se verrait ainsi souillée par cette déviance, surtout dès lors qu'elle tente de s'approprier une performance sous forme de record (Niel & Sirost, 2005). D'où la nécessité, d'après certains utilisateurs, de débarrasser le réseau social de ces impuretés. La thématique du « nettoyage / ménage » l'atteste : « Strava a du ménage à faire » ; « il y a du boulot niveau nettoyage. » ; « Ah ouai, je ne savais pas, y'a du ménage à faire alors ».

⁴ <http://iramuteq.org/> : le lemme permet de prendre en compte les différentes matérialisation d'une forme, par exemple « (je) triche », « (ils ont) triché », etc.

Tableau 2. Termes fréquents du corpus.

Termes	Nombre d'occurrences	Classement (formes actives)
Tricher (triche, triché, tricher, trichent, trichaient, etc.)	128	6 ^e
Strava	390	1 ^{er}
Segment	227	2 ^e
KOM	202	3 ^e
Suspect	17	–
Tricherie	14	–
Anomalies	8	–
Fraude	4	–

Enfin, la lecture de ce type de commentaires permet d'établir un second parallèle, entre la triche et une nouvelle forme de dopage : « Pour tricher c'est pas compliqué : [...] dopage numérique des fichiers... (on augmenta la vitesse, on baisse la FC...) ça se fait en 2 clics... » ou « Le premier cas de dopage virtuel ». Après le dopage médical, le dopage mécanique, voilà le dopage informatique. C'est le même ressort intellectuel que le dopage. » Qu'elle soit ainsi numérique, informatique ou virtuelle, cette technique de dopage consiste à modifier son fichier de statistiques par informatique, dans le but d'augmenter ses performances, avant de les partager sur Strava. La grande diversité des pratiques dopantes se voit départies de ses origines, avec des prises de substances interdites (Faiss, Saugy, & Ohl, 2019 ou Richard, 2009) jusqu'à ses applications toujours en pointe dans la technologie, comme avec des assistances électriques dissimulées et miniaturisées à l'extrême. Si ici le corps même de l'athlète n'est pas directement modifié dans les cas étudiés par cette contribution, la triche se reporte sur l'appropriation illicite de la performance et le dopage devient alors métaphoriquement une catachrèse en s'étendant de la publication jusqu'à toute la performance sportive.

Différentes stratégies sont utilisées pour désigner les tricheurs et tricheuses⁵. Outre ce terme de « tricheurs », pluriel et singulier confondus, qui figure à 38 reprises au fil du corpus, de multiples désignations générales et principalement masculines apparaissent telles que « les mecs » (63 occurrences) ; « les petits malins » ; des « gros guignols de tricheurs » ; « certains » ; « un gars » ; « les jaloux et les rageur » ; « the filous » ; « des imposteurs » ; « ce Martien » ou encore des « extraterrestres ». Notons que, dans

l'ensemble, rares sont ceux qui dénoncent en mentionnant la véritable identité des tricheurs, avec leurs noms et prénoms.

Dans de nombreux commentaires, ces actions n'ont pas pour seul but de dénoncer les autres : la présence de la satire ou de l'ironie nous le prouve. Les tricheurs, qui s'apparenteraient à « des personnes prêtes à tout pour des coupes en chocolat numérique », « souffrant d'un mal être continuel en frisant la névrose et l'obsession identitaire [...] », ou capables de « [monter] un col 1^{re} catégorie plus vite que Romain Bardet » sont moqués, tournés en ridicule. Nous pouvons supposer que ces différentes dénominations et ces énoncés ironiques possèdent une valeur perlocutoire : lus par des tricheurs, ces derniers pourraient se sentir non seulement ridiculisés et raillés, mais aussi honteux, intimidés, insultés... Ceci peut donc avoir une influence sur les comportements en ligne de ces tricheurs dans la communauté : ils peuvent prendre conscience de leurs mauvaises pratiques et revenir à un comportement conforme aux exigences des stravistes ; ou ils peuvent prendre leurs distances vis-à-vis de la communauté, en raison du non-partage des principes ou valeurs qui la caractérisent.

La figure du **représentant ou du garant des valeurs du sport revient à plusieurs reprises** : celle-ci défend des valeurs positives sportives, très souvent promues au travers de textes officiels tels que la Charte olympique, le Code du sport ou les Chartes de déontologie et d'éthique des fédérations. Ce recours au positif est d'ailleurs l'un des traits caractéristiques de l'ethos numérique, d'après Christelle Couleau, Oriane, Deseilligny, Pascale Hellégouarc'h : « l'ethos numérique se veut résolument positif, joyeux, stable et heureux » (*Ibid.*).

Même si la posture d'un sportif amateur diffère d'un champion, prenons l'exemple de la triathlète Manon Genêt, qui sur sa page Facebook, présente les raisons pour lesquelles elle utilise Strava. L'application lui offre la possibilité d'« être TRANSPARENT[E]⁶ », en publiant ses performances, qualité mise d'ailleurs en valeur en lettres capitales. Elle profite de son *post* pour condamner fermement la fraude et défendre que le « véritable athlète »

⁵ Dans l'ensemble, les personnes qui dénoncent, visent principalement des tricheurs (hommes) avec comme occurrence : « mecs » : à 63 reprises, « gars » : 47 ou « tricheurs » : 38. Il y a très peu de tricheuses (femmes) dénoncées avec seulement 3 références impliquant le terme « fille(s) » ou 3 fois également celui de « femmes » en lien avec la triche. Avec 6 mentions renvoyant au féminin cela fait peu en comparaison avec les dénonciations visant les hommes. On note au passage qu'il n'y a pas d'utilisation du terme de « tricheuse(s) ». Cette dimension genrée dans la pratique sportive et discursive fera l'objet d'une recherche ultérieure spécifique.

⁶ Manon Genêt, « Pourquoi Strava ? », Facebook, 7 juin 2018, <https://www.facebook.com/manongenetriathlon/posts/1707106869372150/>.

est un sportif travailleur, rigoureux et déterminé. En outre, plusieurs réponses de notre questionnaire, à la question « comment considérez-vous ceux qui dénoncent la triche sur les applications de sport ? », démontrent que cette figure est reconnue au sein des communautés en ligne. Nous obtenons par exemple : « Des gens fairplay » ; « Respectueux de leur sport » ; « des gens honnêtes » ; « Des gens bons sportivement » ; « Des personnes justes ».

La figure du **chasseur**, quant à elle, ne revendique pas directement les valeurs du sport au travers de sa prise de parole, mais plutôt de ses actes. Nous remarquons l'isotopie de la chasse avec l'idée de traquer les tricheurs, qui seront donc signalés directement sur Strava : « oui moi je chasse aussi ceux qui règle mal et qui sont en électrique » ; « Moi je suis un coureur et c'est juste des vetetistes amateurs qui pourrissent le truc, facile à debusquer ». Dans le premier cas, les tricheurs sont les cyclistes qui roulent avec un vélo à assistance électrique (VAE) et qui ne l'indiquent pas lors de la publication de leur activité, bien que Strava propose de sélectionner une case prévue à cet effet. Dans le second cas, sont pointés du doigt les coureurs à pied qui trichent à l'aide de vélos. Si nous déclinons les sous-entendus liés à ce lexique de la chasse, les tricheurs pourraient s'apparenter à des proies, des animaux nuisibles, indispensables à éliminer aux yeux de leurs prédateurs.

La figure de l'**enquêteur** qui tente de trouver des preuves pour confirmer des cas de tricherie est également présente. Par exemple, en 2016, lors du Milan – San Remo, deux coureurs italiens ont accusé de triche le cycliste Arnaud Démare. Pour prouver son innocence et sa transparence, le français a publié sa course sur Strava par la suite. Certains ont enquêté en épiluchant ses statistiques, tandis que d'autres ont cherché des preuves photographiques pour l'incriminer. En commentaires, sous un article de *L'Équipe*⁷, un utilisateur disait : « Désolé les gars, la photo qui va clouer Démare vient d'être diffusée sur le net ». Un autre lui a répondu : « Ta photo prouve que Démare a pris un bidon. Pour le reste ses données montrent qu'il n'y a aucune anomalie. Désolé pour toi, l'apprenti détective. »

Enfin, les utilisateurs qui dénoncent les tricheurs, et qui, parfois, invitent les autres à faire de même, sont perçus par plusieurs des répondants à notre questionnaire comme des « justiciers », des « bienfaiteurs » ou encore des « lanceurs d'alerte ». Que les dénonciateurs cherchent à se mettre en scène ou à obtenir la validation sociale des autres membres, l'existence de ces diverses figures démontre que les usages de Strava ne se limitent pas au contrôle de la performance individuelle : certains utilisateurs s'en servent pour contrôler les performances des autres également.

5 Discussion : signaler et dénoncer, du tabou aux critiques masquées

Si les dénonciateurs s'affichent tantôt justiciers, tantôt garants des valeurs du sport, signaler ou dénoncer ne fait pas cependant consensus au sein des espaces de sociabilité numérique. En effet, les phénomènes de triche et de dénonciation constituent un sujet épineux voire polémique.

Au fil des commentaires, certains utilisateurs comparent les rapporteurs 2.0 de Strava aux collaborateurs du régime nazi. Par exemple, sur Facebook : « j'aurai pas aimé être ton voisin entre 39 et 45 » ou « Ça sent le 10 points bonus pour le prochain voyage à Vichy cette histoire. » Dans notre questionnaire, quelques réponses vont dans ce sens également. À la question déjà citée précédemment, « Comment considérez-vous ceux qui dénoncent la triche sur des applications de sport ? », nous avons obtenu des « Collabos » et « Des nostalgiques de vichy », mais aussi des « délateurs ». Sur le plan lexical, la distinction entre dénonciation et délation est utile. Selon le Trésor de la langue française informatisé (TLFI), la dénonciation est l'« Action de faire connaître une chose (généralement désagréable) », et pour le droit, par extension, l'« Action ou acte de dénoncer quelqu'un ». La délation est sémantiquement très proche, mais intègre un point de vue négatif : « Dénonciation, généralement secrète, dictée par des motifs vils et méprisables » (TLFI).

Le sujet est donc sensible, par les analogies qu'il motive, mais aussi car certaines stratégies discursives sont employées du côté des dénonciateurs, pour ne pas risquer de passer pour un « collabo », pour préserver son image ou encore pour s'afficher bienfaiteur plutôt qu'accusateur. Tout d'abord, nous observons un recours fréquent à des questions ou à des demandes de renseignements de ce type : « Quelqu'un connaît cet athlète ? » ou « Que pensez vous de ce segment ? [...] Il a fait du 37 km/h et dans la petite descente après 28 km/h ». Ces interrogations permettent d'introduire une mise en doute ou un soupçon de triche, sans le nommer, qui demande à être infirmé ou confirmé. Mais les intentions des énonciateurs ne se limitent pas à dire sans s'exposer. À la suite de leurs questions, les (d)énonciateurs ont inséré des liens hypertextes. Pour la première, le lien renvoie au profil d'un utilisateur Strava ; pour la seconde, un lien renvoie à l'activité suspectée d'un cycliste et un autre au segment qu'il a emprunté. Ces hyperliens, bien entendu, ne sont pas là par hasard : ils invitent au clic, c'est-à-dire à la vérification des performances d'autrui. Nous pouvons en conclure qu'il existe une volonté de remplacer le regard du juge, de l'arbitre ou des organisateurs de courses, qui n'existe pas sur Strava. Ce regard se retrouve ailleurs : il s'agit d'un arbitrage entre pairs-sportifs-utilisateurs. Les suspicions de triche sous forme de questions ainsi que les invitations à inspecter, démontrent une nouvelle fois, que le contrôle des performances n'est pas uniquement individuel. Celui-ci s'étend à un contrôle des performances des autres

⁷ J.L.G. « La défense d'Arnaud Démare face aux accusations : « Je n'ai rien à me reprocher » », *L'Équipe*, 2016, <https://www.lequipe.fr/Cyclisme-sur-route/Actualites/Arnaud-demare-face-aux-accusations-de-tricherie-je-n-ai-rien-a-me-reprocher/> 645166.

(Lupton, 2014⁸), rendu possible par la dimension sociale de Strava. Il y a donc un lien à la fois entre l'ethos et la quantification de soi, mais aussi entre ce binôme et les règles et usages dans la communauté. Nous touchons ainsi à un point qui pourra être développé dans des travaux ultérieurs concernant la mise en mots de la quantification de soi, et les rapports en données numériques, données sociales, et relations numériques.

Passons à un autre exemple, une publication sur le groupe Facebook Strava France : « L'athlète ne reçoit la couronne que si il a lutté selon les règles ». À la lecture des commentaires qui suivent, l'auteur de ce court *post* confie avoir rapporté la parole d'« un frère trappiste », qui provient de la Bible – la capture d'écran indique la source. Il est intéressant de noter que cette phrase est sortie de son contexte initial et se retrouve transposée dans un tout autre univers, celui du sport et des objets connectés. Les membres stravistes du groupe partagent un système de valeurs commun : la couronne est pour eux, un QOM ou KOM, une récompense virtuelle. Dénuée ou non de son essence religieuse, cette parole s'apparente, à première vue, à un constat de vérité générale, proche de la maxime et de l'aphorisme, ou à des codes moraux admis. Cela dit, nous comprenons qu'il s'agit d'un acte de langage indirect, dans lequel « dire c'est faire une chose sous les apparences d'une autre » (Kerbrat-Orecchioni, 2016) : il s'agit ici d'une condamnation de la triche ou une critique des tricheurs, qui montre que la quantification de soi est aussi qualitative pour les stravistes, puisque le résultat seul ne suffit pas à valoriser son ethos en ligne.

L'usage de l'indirect et de l'implicite est courant dans le corpus. En effet, nombreux sont les énoncés où le pronom personnel « je » n'est pas assumé. Ces derniers empruntent des tournures impersonnelles, comme : « Si c'est de la triche avérée, il suffit de signaler la séance, tout le monde peut le faire, et la séance est supprimée immédiatement de Strava. ». Nous pourrions ici traduire « il suffit de signaler la séance » et « tout le monde peut le faire » par « *je vous invite* à signaler la séance » et « à le faire ». Il est également intéressant d'observer que des actes de langage indirect se cachent parfois derrière des modalités aléthiques : « Pour les gens qui trichent c'est vrai qu'on peut les signaler ». Simple constat, énoncé informatif et véridique, ou invitation masquée à réprimer la triche ? Les intentions des (d)énonciateurs semblent dès lors plurielles.

⁸ Lupton (2014) indique ainsi : « The concept of “self-tracking” (also referred to as life-logging, the quantified self, personal analytics and personal informatics) has recently begun to emerge in discussions of ways in which people can monitor and record specific features of their lives. [...] Once the data are collected, self-tracking practices typically incorporate organisation, analysis, interpretation and representation of the data (such as producing statistics or graphs and other data visualisations) to make sense of them, and efforts to determine how these data can offer insights for the user's life. »

6 Conclusion

Nous avons montré la diversité des stratégies discursives et des positionnements énonciatifs relatifs aux signalements des fraudes sur Strava, en étudiant le lexique employé pour désigner la tricherie ; en caractérisant des figures récurrentes antitriche ; en étudiant les discours antidénonciateurs et les tactiques visant à les contourner.

À partir des figures du justicier, du chasseur ou de l'enquêteur et des invitations implicites à vérifier les statistiques des autres sportifs, nous avons élargi la question du contrôle de la performance sportive individuelle à celle des performances d'autrui. Ainsi, la pratique sociale des stravistes introduit une certaine porosité entre les catégories de contrôle introduite par Lupton : d'une pratique individualisée, puis socialisée, une dimension communautaire se met en place, avec ses normes et ses moyens de régulation. Cela a aussi un effet potentiellement contraignant sur les utilisateurs, qui peuvent s'astreindre de manière assidue aux activités et challenges liés à l'usage de Strava.

Analyser la mise en mots de la triche a permis de mettre en évidence la variété des techniques de triche, notamment le piratage des fichiers statistiques à l'ère des montres connectées et des GPS, où les données sont « augmentées » à la manière d'un dopage informatique (ultérieur aux travaux de Brissonneau *et al.*, 2008). Cette mise en mots amène à saisir dans un même mouvement les acteurs de la triche, et les dénonciateurs qui s'expriment dans les discours numériques.

En prolongement, nous pouvons nous demander si les querelles autour de la triche et des signalements ne reflèteraient pas un tout autre débat, débat à propos des bonnes et mauvaises manières de faire du sport et d'utiliser Strava. En effet, difficile de revendiquer qu'on fait du sport pour se déconnecter, lorsqu'on est accompagné de son objet connecté et qu'on publie ses performances en instantané. Ce débat à dimension éthique questionne les valeurs du sport et des conditions de sa pratique, surtout au regard de l'idéal olympique tel que formulé par De Coubertin, où le corps est lié à l'âme et sert même ses intérêts ainsi que ceux de la société.

Références

- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.
- Aristote. (1932). *Rhétorique I*, texte établi et traduit par M. Dufour. Paris : Les Belles Lettres.
- Austin, J.-L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.
- Brissonneau, C., Aubel, O., & Ohl, F. (2008). *L'épreuve du dopage : Sociologie du cyclisme professionnel*. Paris : PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.aubel.2008.01>.
- Chauvin-Vileno, A. (2002). Ethos et texte littéraire. Vers une problématique de la voix. *Semen, 14* [En ligne], mis en ligne le 30 avril 2007, consulté le 17 juillet 2022. <http://journals.openedition.org/semen/2509>; <https://doi.org/10.4000/semen.2509>.
- Cicéron. (1964). *L'orateur. Du meilleur genre d'orateurs*, texte établi et traduit par A. Yon. Paris : Les Belles Lettres.

- Couleau, C., Deseilligny, O., & Hellégouarc'h, P. (dir.). (2016). Ethos numériques. *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2015(3). <https://itineraires.revues.org/2953>.
- Dagiral, E., Licoppe, C., Martin, O., & Pharabod, A. (2019). Le Quantified Self en question(s). Un état des lieux des travaux de sciences sociales consacrés à l'automesure des individus. *Réseaux*, 4(216), 17–54. <https://doi.org/10.3917/res.216.0017>. <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2019-4-page-17.htm>.
- Détrie, C., Siblot, P., & Vérine, B. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Paris : Champion.
- Faiss, R., Saugy, M., & Ohl, F. (2019). « Dopage et Anti-dopage – Historique, évolution et perspectives ». In E. Bayle (Ed.), *Le système olympique. Passé, présent et futur*, (pp. 255–274). Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2016). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.
- Le Guern, M. (1977). L'ethos dans la rhétorique française de l'âge classique. In C.R.L.S. (Ed.). *Stratégies discursives*. Lyon : PU Lyon.
- Loland, S., & McNamee, M. (2000). Fair play and the ethos of sports: an eclectic philosophical framework. *Journal of the Philosophy of Sport*, 27(1), 63–80.
- Longhi, J. (2018). *Du discours comme champ au corpus comme terrain. Contribution méthodologique à l'analyse sémantique du discours*. Paris : L'Harmattan, coll. « Humanités numériques ».
- Longhi, J. (2020). Explorer des corpus de tweets : du traitement informatique à l'analyse discursive complexe. *Corpus*, (20). <http://journals.openedition.org/corpus/4567>. <https://doi.org/10.4000/corpus.4567>.
- Lupton, D. (2014). *Self-tracking modes: Reflexive self-monitoring and data practices*. Available at <https://ssrn.com/abstract=2483549>.
- Maingueneau, D. (1999). Ethos, scénographie, incorporation. In R. Amossy (Ed.), *Images de soi dans le discours – La construction de l'ethos* (pp. 75–100). Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Niel, A., & Sirost, O. (2005). Sportifs de haut niveau : du record au mythe. *Éthnologie française*, 35(3), 411–423. <https://doi.org/10.3917/ethn.053.0411>.
- Richard, A. (2009). De doping à dopage, analyse d'un échantillon de production de sens. In Doubli et al. (Eds.), *Actes du Colloque Inter Laboratoire Le sens c'est de la dynamique*. Montpellier : Éditions PULM, pp. 109–123.
- Sailors, P.R., Teetzel, S., & Weaving, C. (2017). Cheating, lying, and trying in recreational sports and leisure practices. *Annals of Leisure Research*, 20(5), 563–577.
- Searle, J.R. (1972). *Les Actes de langage*. Paris : Hermann.
- Zouinar M., (2019). Théories et principes de conception des systèmes d'automesure numériques. De la quantification à la régulation distribuée de soi. *Réseaux*, 4(216), 83–117. <https://doi.org/10.3917/res.216.0083>. <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2019-4-page-83.htm>.

Citation de l'article : Petrault J, Longhi J, Duteil C, & Richard A (2022) Triche et signalement sur Strava : analyse des stratégies discursives et des positionnements énonciatifs à l'œuvre dans le contrôle de la performance sportive. *Mov Sport Sci/Sci Mot*, 118, 69–77